

FORMULAIRE DE DECLARATION D ES BENEFICIAIRES EFFECTIFS D'UNE PERSONNE MORALE¹

I. INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DECLARANTE

Dénomination sociale :
 N° d'identification fiscal : Immatriculation au RCCM du greffe de :
 NINA :
 Forme juridique :
 Objet social :
 Adresse du siège social :
 Boite postale : Commune/Cercle/région : Pays :

Entreprise cotée en bourse ?

Oui

Non

Filiale de l'entreprise cotée en bourse ?

Oui

Non

Entreprise cotée à 100% ?

Oui

Non

Nom de la place boursière :

Lien vers formulaire de déclaration ou Liste des bénéficiaires effectifs :

Pourcentage participation :

Numéro ISIN / Stock ISIN

II. INFORMATIONS SUR LE BENEFICIAIRE EFFECTIF DE LA SOCIETE

1) Informations sur l'identité du bénéficiaire effectif :

Civilité : Madame Monsieur
 Nom de naissance : Pseudonyme :
 Nom d'usage : Autres prénoms :
 Prénom principal :
 Né(e) le : à : Ville/Région : Pays :
 Nationalité :
 Fonction :
 N° de Pièce d'identité :
 Adresse du domicile :
 Boite Postale..... Commune/Cercle/Région : Pays :

Etes-vous une Personne politiquement exposée (PPE) ? *Oui* *Non*

Etes-vous en relation avec une PPE ? *Oui* *Non*

Nom :

Date de Naissance :

Nationalité :

Pays de résidence :

Adresse Service :

Date d'acquisition de la Propriété :

Catégorie de PPE :

PPE étrangère :

PPE nationale :

PPE organisation internationale :

Fonction PPE :

Date début d'exercice :

Date fin d'exercice :

¹ Le formule est institué par l'article 227 V de la Loi 2023du.....portant modification de la loi n°06-068 du 29 décembre 2006, modifiée, portant Livre de procédures fiscales) et l'article 5 du Décret n°2022-0107/PT-RM du 22 février 2022 instituant le registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises extractives

2) Informations sur les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur la société

a) Détenion :

- Pour les entreprises extractives

directe et/ou indirecte* de plus de 2% du capital². Précisez le pourcentage total : %

directe et/ou indirecte* de plus de 2% des droits de vote³. Précisez le pourcentage total : %

Ou

- Pour les autres personnes morales

directe et/ou indirecte* de plus de 25% du capital⁴. Précisez le pourcentage total : %

directe et/ou indirecte* de plus de 25% des droits de vote⁵. Précisez le pourcentage total : %

b) Exercice, par tout autre moyen {autre que le a)}, d'un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société déclarante ou sur l'assemblée générale de ses associés ou actionnaires) **

Ou, à défaut {uniquement si aucune personne physique ne remplit les conditions des cas a) et b)} :

c) Représentant légal⁶

3) Date à laquelle la personne est devenue bénéficiaire effectif de la société :

III. AUTRES INFORMATIONS

Il n'existe pas de bénéficiaire effectif autre que celui mentionné dans ce document.

Ou

Il est joint à ce document annexe(s), soit autant de documents annexes que de bénéficiaires effectifs supplémentaires, dont le contenu est approuvé par ma signature ci-après.

MENTION : Le non accomplissement de ces formalités peut entraîner l'application d'une amende de 500 000 francs par mois de retard, sans préjudice des autres sanctions pénales relatives au blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (article 227Y, aliéna 6 du livre de Procédures fiscales).

Fait à , le

Nom, prénom du représentant légal :

Signature :

²Article 4 du Décret n°2022-0107 du 22 février 2022

³Article 4 du Décret n°2022-0107 du 22 février 2022

⁴Article 1 paragraphe 12 de la Loi uniforme n°2016-008 du 17 mars 2016

⁵Article 1 paragraphe 12 de la Loi uniforme n°2016-008 du 17 mars 2016

⁶Aucun des moyens définis aux a) ou b) du 2) n'a permis d'identifier un bénéficiaire effectif. En conséquence, le ou les bénéficiaires effectifs sont la ou les personnes physiques qui occupent directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une personne morale) la position de représentant légal de la société

⁷Nombre

** En cas de démembrement de propriété ou de détention indirecte, précisez les modalités (les personnes agissant en qualité d'usufruitier ou de nu-propriétaire, chaîne(s) de personnes morales, indivision...) sur le feuillet DBPM-BIS (au III 1) à joindre au présent document.*

*** Précisez les modalités de ce contrôle (pacte d'associés, groupe familial...) sur le feuillet DBPM-BIS (au III 2) à joindre au présent document*

Mention : *La fausse déclaration, la déclaration effectuée au-delà des délais impartis, ou la déclaration, manifestement incomplète, expose son auteur à des sanctions prévues par la législation en vigueur.*